

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

**Unité de Fabrication de Médicaments-UNIMED-
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse**

UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et M Ahmed Ayadi (Société Général Audit).

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		11 305 137	9 138 712
<i>Moins : amortissements</i>		<6 867 016>	<5 901 997>
	III.1	4 438 121	3 236 715
Immobilisations corporelles		206 205 753	203 558 329
<i>Moins : amortissements</i>		<130 680 704>	<123 852 719>
	III.2	75 525 049	79 705 610
Immobilisations financières		8 859 913	8 511 578
<i>Moins : Provisions</i>		<6 504 273>	<4 476 066>
	III.3	2 355 640	4 035 512
Total des actifs immobilisés		82 318 810	86 977 837
Autres actifs non courants		130 005	220 220
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>82 448 815</u>	<u>87 198 057</u>
Actifs courants			
Stocks		53 817 782	54 169 053
<i>Moins : Provisions</i>		<7 366 173>	<6 525 454>
	III.4	46 451 609	47 643 599
Clients et comptes rattachés		43 260 051	40 473 479
<i>Moins : Provisions</i>		<6 592 088>	<3 819 827>
	III.5	36 667 963	36 653 652
Autres actifs courants		29 811 257	25 249 433
<i>Moins : Provisions</i>		<3 769 099>	<1 479 074>
	III.6	26 042 158	23 770 359
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	8 966 326	21 011 837
<u>Total des actifs courants</u>		<u>118 128 056</u>	<u>129 079 447</u>
Total des actifs		200 576 871	216 277 504

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Capitaux propres			
Capital social		32 000 000	32 000 000
Réserves		48 150 025	48 150 025
Autres capitaux propres		1 394	26 476
Résultats reportés		17 789 596	16 657 606
Capitaux propres avant résultat		97 941 015	96 834 107
Résultat de l'exercice		18 600 980	19 371 990
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	III.8	<u>116 541 995</u>	<u>116 206 097</u>
Passifs non courants			
Emprunts	III.9	17 593 992	24 911 247
Autres passifs non courants	III.10	9 617 094	4 309 007
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>27 211 086</u>	<u>29 220 254</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.11	9 710 474	22 285 458
Autres passifs courants	III.12	19 146 658	17 732 495
Autres passifs financiers	III.13	25 156 032	26 965 328
Concours bancaires	III.14	2 810 626	3 867 872
<u>Total des passifs courants</u>		<u>56 823 790</u>	<u>70 851 153</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>84 034 876</u>	<u>100 071 407</u>
Total des capitaux propres et passifs		200 576 871	216 277 504

État de Résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	IV.1	148 911 525	147 675 996
Autres produits d'exploitation	IV.2	111 147	195 515
<i>Total des produits d'exploitation</i>		149 022 672	147 871 511
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation des stocks des produits finis & encours		<868 669>	<3 066 564>
Achats d'approvisionnements consommés	IV.3	<59 655 561>	<61 740 698>
Charges de personnel	IV.4	<21 185 360>	<20 867 228>
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.5	<22 520 463>	<16 563 281>
Autres charges d'exploitation	IV.6	<13 308 795>	<12 337 512>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<117 538 848>	<114 575 283>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>31 483 824</u>	<u>33 296 228</u>
Charges financières nettes	IV.7	<6 339 225>	<6 719 008>
Produits des placements		854 733	324 221
Autres gains ordinaires	IV.8	206 112	394 817
Autres pertes ordinaires	IV.9	<211 022>	<326 249>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>25 994 422</u>	<u>26 970 009</u>
Impôt sur les sociétés	IV.10	<7 393 442>	<7 598 019>
<u><i>Résultat Consolidé</i></u>		<u>18 600 980</u>	<u>19 371 990</u>

Etat de flux de trésorerie consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		18 600 980	19 371 990
Ajustements pour :			
Amortissements & provisions		22 520 463	16 563 281
Plus ou moins-value sur cession d'Immo.		<170 802>	-
Q-P des subventions d'investissement		<25 082>	<25 081>
Impact d'impôt différé sur Résultat		<2 004 128>	2 606 476
Variation des stocks		351 271	1 186 027
Variation des créances		<2 786 572>	1 985 093
Variation des autres actifs courant		<2 510 100>	<6 111 887>
Variation des fournisseurs d'exploitation		<12 574 984>	<6 797 265>
Variation des autres actifs non courants		-	<85 789>
Variation des autres dettes		1 114 062	<3 498 266>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	<u>V.1</u>	<u>22 515 108</u>	<u>25 194 579</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.		<6 521 865>	<14 617 135>
Encaissements suite à la Cession d'Imm. Corp. & Incorp.		170 802	-
Décaissements pour des Dépôts et cautionnements		<348 335>	<43 655>
Capitalisation des amortissements (Recherches et Développements)		310 070	340 451
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	<u>V.2</u>	<u><6 389 328></u>	<u><14 320 339></u>
Flux de trésorerie liés au financement			
Dividendes & autres distributions		<18 238 192>	-
Encaissements d'emprunts		59 018 660	79 419 675
Remboursement d'emprunts		<67 894 513>	<72 668 899>
<u>Flux de trésorerie affectés au (provenant du) financement</u>	<u>V.3</u>	<u><27 114 045></u>	<u>6 750 776</u>
Variation de trésorerie		<10 988 265>	17 625 016
Trésorerie au début de l'exercice		17 143 965	<481 051>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 155 700	17 143 965

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe UNIMED arrêtés au 31 décembre 2025, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la société Unimed SA et sa coentreprise, la société NIPPOMED.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2025.

I. Groupe UNIMED

Présentation

Le Groupe UNIMED est composé de la société UNIMED SA, société mère, et de sa coentreprise, la société NIPPOMED.

Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

La participation du Groupe correspond au fait que la société UNIMED SA et la société GCUBE détiennent chacune 49,998% des actions de la société NIPPOMED, soit 74.997 actions. Il s'agit d'un contrôle conjoint.

Méthodes de consolidation

Étant donné que la seule société faisant partie du périmètre de consolidation, la société NIPPOMED, est contrôlée conjointement par les sociétés Unimed SA et GCUBE, la méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration proportionnelle. Cette méthode se résume comme suit :

- Elle est applicable en cas de contrôle conjoint ;
- Cumul des comptes de bilan et de résultat uniquement à hauteur de la part d'intérêt revenant à l'investisseur (Co-entrepreneur) ;
- Annulation des titres de participation de la coentreprise (E.C.C : Entreprise Consolidée Conjointement) ;
- Pas d'intérêts minoritaire.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, le Groupe a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société UNIMED SA procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

II.3 La valorisation des stocks

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré.

Politique de provision des stocks :

Les éléments constituant une dépréciation des stocks sont détaillés comme suit :

- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis dont le statut est bloqué ;
- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis périmés
- Les retours clients et les pièces de rechange qui sont obsolètes et ce, après confirmation du service maintenance ;
- Le taux de la provision est à 100% suite aux dépréciations réversibles ; et
- En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et fera l'objet d'un PV de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire en présence de deux agents du bureau de contrôle des impôts. Sur la base dudit PV, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

II.4 Emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II.5 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

II.6 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement du Groupe, engagés au moment de la création des sociétés du Groupe, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation du Groupe et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

II.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

Les créances irrécouvrables sont des pertes de l'exercice et doivent faire l'objet d'un PV de carence dûment établi par un huissier notaire et ce pour les créances locales. Sur présentation du PV de carence, le cas échéant, les pertes sont comptabilisées suite à une approbation de la Direction Générale.

Les créances litigieuses sont à provisionner à 100%.

Les créances douteuses doivent faire l'objet d'une provision sous réserve de l'approbation de la Direction Générale. Le taux de provision est déterminé en fonction de l'antériorité de la créance par rapport à sa date d'échéance comme suit :

- Les créances non mouvementées entre 1 an et 2 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 20% ;
- Les créances non mouvementées entre 2ans et 3ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 50% ;
- Toutes créances non mouvementées entre 3 ans et 4 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 80% ;
- Au- delà de 4 ans à partir de la date d'échéance : à provisionner de 100%.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière du Groupe à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la Direction Générale.

II.8 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

II.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : les sociétés du Groupe ont transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront aux sociétés du groupe et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par les sociétés du Groupe et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

II.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;

- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

II.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, le Groupe prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

II.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement

Les états financiers consolidés du Groupe UNIMED sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en question.

La capitalisation des frais de recherche et développement est faite sur la base des données analytiques.

L'amortissement des frais de recherche et développement est fait selon un mode linéaire et au taux de 20%.

III. Notes sur le Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2025</i>	<i>Déc. 2024</i>
Logiciels	1 155 552	1 094 059
Sites Web	46 549	46 549
Concessions, marques, brevets et licences	4 803 346	4 739 336
Dépenses en recherche et développement	5 299 690	3 258 768
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>11 305 137</i>	<i>9 138 712</i>
Amort. des logiciels	<991 902>	<819 898>
Amort. des Sites Web	<40 876>	<37 536>
Amort. des C/M/B/L	<4 426 991>	<4 234 674>
Amort. des dépenses en R&D	<1 407 247>	<809 889>
<i>Total amortissements des immo. incorp.</i>	<i><6 867 016></i>	<i><5 901 997></i>
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	<i>4 438 121</i>	<i>3 236 715</i>

III.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2025</i>	<i>Déc. 2024</i>
Terrains	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 923 134	10 923 134
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	19 274 090	18 781 308
Matériel industriel	101 795 245	101 640 368
Outillage industriel	6 081 537	5 768 658
Matériel de conditionnement	760 990	760 990
Matériel de transport	9 749 543	11 064 798
Mobilier & matériel de bureau	1 623 208	1 540 030
Matériel informatique	2 361 553	2 243 263
Immobilisations corporelles en cours	49 413 682	46 613 009
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>206 205 753</i>	<i>203 558 329</i>
Amort. des constructions	<7 251 636>	<6 805 848>
Amort. des I.G.A.A. divers	<15 717 661>	<14 575 680>
Amort. du matériel industriel	<92 614 152>	<87 817 872>
Amort. de l'outillage industriel	<3 817 624>	<2 834 242>
Amort. du matériel de conditionnement	<760 990>	<760 990>
Amort. du matériel de transport	<7 000 948>	<7 785 885>
Amort. du Mob.Mat.Bureau	<1 370 615>	<1 291 610>
Amort. du matériel informatique	<2 147 078>	<1 980 592>
<i>Total amortissements des immo. corp.</i>	<i><130 680 704></i>	<i><123 852 719></i>
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	<i>75 525 049</i>	<i>79 705 610</i>

III.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Titres "Société Promochemica"	7 762 600	7 762 600
Emprunt obligataire national	20 000	20 000
Titres immobilisés – droit de propriété	500	500
Dépôts & cautionnements	1 076 813	728 478
Total immobilisations financières	8 859 913	8 511 578
Provisions pour dépréciation des immo fin	<6 504 273>	<4 476 066>
Immobilisations financières nettes	2 355 640	4 035 512

(*) Le Groupe UNIMED détient une participation de 17,51% dans le capital de la société PROMOCHIMICA. Cette participation est provisionnée à concurrence de 5.821.950 DT.

III.4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Matières premières	15 474 141	19 590 120
Conditionnements	15 322 364	13 143 196
Encours en sous-traitance	456 524	270 816
Produits finis en sous-traitance	184 640	205 608
Encours	2 877 737	3 098 867
Produits finis	7 568 994	7 801 993
Stock Fourniture	304	-
Pièces de rechange	8 542 558	7 379 299
Filtres	1 002 284	1 001 602
Réactifs Laboratoires	1 529 255	1 045 671
Stock Consommable	858 981	631 881
Total stocks	53 817 782	54 169 053
Provisions pour dépréciation des stocks	<7 366 173>	<6 525 454>
Stocks nets	46 451 609	47 643 599

III.5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions se détaillent comme suit:

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Clients ordinaires locaux	13 058 773	13 957 445
Clients ordinaires étrangers	18 351 246	20 412 087
Clients, douteux ou litigieux	6 403 751	3 820 176
Valeurs à l'encaissement	5 446 281	2 283 771
Total clients	43 260 051	40 473 479
Provisions pour dépréciation des créances	<6 592 088>	<3 819 827>
Créances nettes	36 667 963	36 653 652

III.6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Fournisseurs avances & acomptes	2 977 515	4 219 416
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470
Personnel, avances & acomptes	358 883	369 687
Etat, impôts & taxes - Actifs	15 485 224	12 123 973
Etat, saisie provisoire	970 389	970 389
Débiteurs divers (*)	4 005 480	3 650 216
Actif d'impôt différé	5 591 228	3 539 504
Charges à répartir	149 919	149 919
Produits à recevoir	17 054	64 979
Charges constatées d'avance	252 095	157 880
Total autres actifs courants	29 811 257	25 249 433
Provisions pour dépréciation des AAC	<3 769 099>	<1 479 074>
Actifs courants nets	26 042 158	23 770 359

(*) La rubrique « Débiteurs divers » englobe une avance en compte courant de la société PROMOCHIMICA pour un montant de 1.054.215 DT qui est estimée non récupérable et qui n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation à ce titre.

III.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Placement courants	500 116	500 116
Placements à terme	-	10 000 000
Banques en DT	7 052 623	4 306 815
Banques en devises	1 375 496	6 104 139
CCP et e-dinars	1 575	1 575
Caisse	6 668	6 813
Blocage / déblocage	29 848	92 379
Total liquidités et équivalents de liquidités	8 966 326	21 011 837

III.8 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres consolidés après résultat de l'exercice s'élèvent à 116.541.995 DT au 31 décembre 2025 contre 116.206.097 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Capital	32 000 000	32 000 000
Réserves légales	3 200 000	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847
Réserves libres	26 998 011	26 998 011
Réserves de Réévaluation (*)	8 088 127	8 088 127
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
Subventions d'investissement	1 394	26 476
Résultats reportés	17 789 596	16 657 606
Total des capitaux propres avant résultat	97 941 015	96 834 107
Résultat de l'exercice	18 600 980	19 371 990
Total des capitaux propres avant affectation	116 541 995	116 206 097

(*) En application de la loi n°56 du 27 décembre 2018 relative à l'institution du régime de la réévaluation légale des bilans pour les sociétés industrielles, la société « UNIMED SA » a réévalué les éléments d'actifs corporels immobilisés, autres que les terrains et les bâtiments, selon leur valeur réelle, ne dépassant pas la valeur obtenue après réévaluation du prix d'acquisition ou de revient selon les indices fixés par le décret N°71 du 28 octobre 2019. L'écart de réévaluation est inscrit dans un compte spécial de réévaluation non distribuable pour un montant de 8.088kDT. L'amortissement excédentaire est à constater sur une période de 5 ans qui a commencé en 2020.

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Réserves de réinvestissement	Résultats reportés	Autres réserves	Réserves de Réévaluation	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des CP avant affectation
Situation au 31 décembre 2024	32 000 000	3 200 000	7 086 040	16 657 606	29 775 858	8 088 127	19 371 990	26 476	116 206 097
Affectation en réserves et résultats reportés	-	-	-	1 131 990	-	-	<1 131 990>	-	-
Dividendes distribués (1)	-	-	-	-	-	-	<18 240 000>	-	<18 240 000>
Résorption des subventions d'investissement (2)	-	-	-	-	-	-	-	<25 082>	<25 082>
Résultat au 31 décembre 2025	-	-	-	-	-	-	18 600 980	-	18 600 980
Situation au 31 décembre 2025	32 000 000	3 200 000	7 086 040	17 789 596	29 775 858	8 088 127	18 600 980	1 394	116 541 995

(1) L'AGO du 01 août 2025 a décidé la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2024 pour un montant de 18 240 000 DT.

(2) Le détail de la subvention d'investissement se présente comme suit :

Nature	Donneur	Etendue	QP inscrite au résultat 2024 et antérieur	QP inscrite au résultat 2025	Valeur au 31/12/2025	Conditions non remplies
ITP 2022	Ministère de l'industrie	23 475	11 736	11 739	-	Néant
ITP 2023	Ministère de l'industrie	28 082	13 345	13 343	1 394	Néant
Total Général		51 557	25 081	25 082	1 394	

III.9 Emprunts (En DT)

Les emprunts se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Emprunts Bancaires	17 111 138	23 567 047
Emprunt - Leasing	482 854	1 344 200
Total emprunts	17 593 992	24 911 247

III.10 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 9.617.094 DT contre 4.309.007 DT au 31 décembre 2024. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par société mère « Unimed SA ».

III.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Fournisseurs d'exploitation locaux	4 561 763	3 902 736
Fournisseurs locaux, effets à payer	689 254	700 609
Fournisseurs, factures non parvenues	2 218 465	8 699 627
Fournisseurs d'exploitation étrangers	2 013 608	8 780 630
Fournisseurs étrangers, paiements en cours	110 577	155 778
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	116 807	46 078
Total fournisseurs et comptes rattachés	9 710 474	22 285 458

III.12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Personnel & comptes rattachés	2 563 885	2 286 620
Etat, impôts & taxes	12 060 587	11 325 476
Actionnaires, dividendes à payer	20 825	19 017
Sécurité sociale	1 537 618	1 544 408
Créditeurs divers	10 410	79 164
Produits perçus d'avance	-	132 140
Compte courant actionnaire	593	-
Passif d'impôt différé	53 685	6 089
Charges à payer	2 899 055	2 339 581
Total passifs courants	19 146 658	17 732 495

III.13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Échéances Bancaires à moins d'un an	6 955 910	7 298 845
Échéances Leasing à moins d'un an	861 346	878 841
Crédits à court terme	17 172 262	18 370 431
Intérêts courus	166 514	417 211
Total autres passifs financiers courants	25 156 032	26 965 328

III.14 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2025	Déc. 2024
Concours - Amen Bank	2 798 263	2 961 277
Concours - UBCI	-	442 562
Concours - UIB	-	463 898
Concours - BH Bank	12 363	-
Concours - STB	-	135
Total concours bancaires	2 810 626	3 867 872

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Revenus (En DT)

Les revenus se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Ventes à l'export	47 001 358	51 489 021
Ventes locales	101 910 167	96 186 975
Total revenus	148 911 525	147 675 996

IV.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Quote-part des subventions d'investissement	25 082	25 081
Autres Produits d'Exploitation	86 065	170 434
Total autres produits d'exploitation	111 147	195 515

IV.3 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Achat Matières premières	32 083 957	31 185 806
Articles de conditionnement	24 221 762	23 761 238
Fournitures de conditionnement	314 433	190 417
Fournitures et outillage de Laboratoires	456 807	347 428
Fournitures hygiéniques	<68 036>	12 665
Produits d'entretien	11 896	16 391
Fournitures de bureau	27 305	21 391
Autres approvisionnements	4 319 702	2 812 629
Variation de stocks MP/AC	<2 885 229>	2 232 251
Variation de stocks Autres	<2 824 007>	<2 373 402>
Vêtements de travail	86 502	233 268
Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	3 910 469	3 300 616
Total achats d'approvisionnements consommés	59 655 561	61 740 698

IV.4 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Salaires & compléments de salaires	17 581 448	17 336 439
Charges sociales légales	3 555 584	3 483 660
Autres charges sociales	48 328	47 129
Total charges de personnel	21 185 360	20 867 228

IV.5 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Dot. Amort. des immobilisations incorporelles	869 845	566 861
Dot. Amort. des immobilisations corporelles	8 321 106	9 452 870
Dot. Résorptions des charges reportées	90 215	-
Dot. Prov. pour dépréciation des créances	2 772 261	822 803
Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	2 290 535	103 244
Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	840 719	1 385 848
Dot. Prov. pour dépréciation immobilisations financières	2 028 207	1 947 066
Dot. Prov. Pour risques et charges	5 307 575	2 284 589
Total dotations aux Amort. & Prov.	22 520 463	16 563 281

IV.6 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Loyers	281 703	247 675
Entretien & réparation	1 943 224	2 067 214
Assurances	1 450 335	1 409 314
Etudes & services extérieurs	2 554 295	2 391 758
Honoraires	1 049 726	1 208 077
Transports	1 610 411	891 019
Frais postaux et de télécom.	61 987	67 389
Services bancaires	408 065	542 845
Missions, réceptions, voyages	419 851	381 377
Relations publiques	1 800 807	1 471 326
Dons	74 231	50 450
Jetons de présence	225 000	150 000
Frais de restauration	575 570	597 540
Droits, impôts & taxes	853 590	861 528
Total autres charges d'exploitation	13 308 795	12 337 512

IV.7 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Intérêts sur emprunts	5 522 282	6 159 144
Intérêts des autres opérations de financement	368 350	641 552
Intérêts des comptes courants	206 013	97 869
Différence de change	242 580	<179 557>
Total charges financières nettes	6 339 225	6 719 008

IV.8 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Plus-value de cession d'immobilisations	170 802	-
Produits divers ordinaires	35 310	394 817
Total autres gains ordinaires	206 112	394 817

IV.9 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Amendes et pénalités	74 899	216 657
Autres pertes ordinaires	136 123	109 592
Total autres pertes ordinaires	211 022	326 249

IV.10 Impôts sur les sociétés (En DT)

Les impôts sur les sociétés se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Impôt sur les sociétés	8 171 659	6 819 967
Contribution sociale de solidarité	1 225 911	1 022 995
Contribution conjoncturelle à l'Etat	-	681 997
Produit d'impôt différé	<2 004 128>	<926 940>
Total Impôts sur les sociétés	7 393 442	7 598 019

V. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation du flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

V.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 22.515.108 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, l'impôt différé et la quote-part des subventions d'investissement.

V.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un déficit de 6.389.328 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 6.521.865 DT ;
- Capitalisation des amortissements pour 310.070 DT ;
- Décaissements pour des dépôts et cautionnements de 348.335 DT ;

- Encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 170 802 DT.

V.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux affectés au financement ont dégagé un déficit de 27.114.045 DT et se détaillent comme suit :

- Remboursements d'emprunts bancaires et leasing à hauteur de 67.894.513 DT ;
- Encaissements relatif à l'obtention des crédits pour 59.018.660 DT ;
- Dividendes & autres distributions pour un montant de 18.238.192 DT ;

VI. Note sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées survenues en 2025 sont détaillées ci-après :

- La société « UNIMED SA » a accordé en 2025 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 44.150 DT. Le compte courant associé « Promochimica » présente un solde au 31 décembre 2025 de 1.054.215 DT. Un avenant à cette convention de prêt en compte courant associé a été signé en 2023 pour éliminer la date limite du prêt à savoir, le 31 décembre 2022, prévue dans la convention initiale.
- La société « UNIMED » a obtenu, au cours de l'exercice 2025, une avance en caisse d'un montant de 39.000 DT auprès de la société « Clean Room Project » afin de lui permettre de payer des avances au personnel.
- La société « UNIMED SA » a conclu, avec la société « AZ PHARMA » un contrat pour la location d'un dépôt situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira, prenant effet début janvier 2025, et prévoyant un loyer mensuel de 3.675 dinars hors TVA. La charge de location s'élève au 31 décembre 2025 à 44.100 DT HTVA.
- Dans le cadre du financement de la pénalité douanière pour un montant global de 2.392.657 DT condamnant solidairement les sociétés « UNIMED SA » et la société sœur « Sarra Huiles », la société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Sarra Huiles » de 1.900.884 DT. Au 31 décembre 2025, le compte courant associé « Sarra Huiles » présente un solde 2.203.155 DT y compris les intérêts.
En date du 27 mai 2025, les deux parties ont convenu de prolonger le délai de remboursement d'un an, portant ainsi la nouvelle échéance au 31 décembre 2025 au lieu du 31 décembre 2024. Par ailleurs, la société « Sarra Huiles » s'est engagée à octroyer des garanties au profit de la société « UNIMED SA ».
- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 1^{er} janvier 2016 avec la société « SENAMED », une convention en vertu de laquelle la société « SENAMED » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet de plusieurs avenants portant les honoraires mensuels hors TVA de 7.000 DT à 10.000 DT puis à 13.000 DT. Le Conseil d'Administration réuni en date du 28 octobre 2025 a décidé de porter le montant des honoraires mensuels à 25.000 DT HTVA à partir du mois d'octobre 2025.
Le montant total facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2025 s'élève à 192.000 DT HTVA.
- La société « UNIMED SA » a conclu le 25 mai 2011 avec la société « Inox Med » une convention de prestation de service pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et à travers de laquelle, la société « Inox Med » assure à la société « UNIMED SA » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.
Le montant facturé par « Inox Med » en 2025 à la société « UNIMED SA » s'élève à 360.311 DT.
- La société « UNIMED SA » a conclu le 25 mai 2017 avec la société « Clean Room Project », une convention de prestation de service pour une durée d'une année

renouvelable par tacite reconduction et à travers de laquelle, la société « Clean Room Project » assure à la société « UNIMED SA » l'exécution de divers travaux d'aménagement, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2025 s'élève à 64.537 DT.

- La société « UNIMED » a conclu en date du 12 février 2009 avec la société « SMB », une convention de prestation de service pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et à travers de laquelle, la société « SMB » assure à la société « UNIMED SA » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2025 s'élève à 226.087 DT.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 4 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention de prestation de service pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et à travers de laquelle, la société « UNIREST », s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de restauration à son personnel.

Par ailleurs, La société « UNIMED SA » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes aux standards et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout le matériel électroménager et les batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couverts et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2025 s'élève à 587.498 DT HTVA ;

- Au 31 décembre 2025, la société « UNIMED SA » s'est approvisionnée auprès de la société « MEDPACK » de matières premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 3.061.350 DT HTVA.
- La société « Unimed » a signé en date du 5 mars 2021 avec la société « Ridha & Ridha », un contrat de location d'un local d'une contenance de 50 m² et situé dans ses locaux administratifs sis à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le 01 mars 2021 et finissant le 28 février 2022, renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 2.400 DT H.TVA. Aucun produit n'a été enregistré chez la société « Unimed » au titre de cette location au 31 décembre 2025.
- La société « UNIMED SA » a facturé, au cours de l'exercice 2025, la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS », et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Participation aux frais du siège au 31 décembre 2025	
Société	Montant HT
INOX MED	3 000
UNIREST	3 000
S M B	3 000
I S S I S	1 800
SENAME	1 800
CLEAN ROOM PROJECT	3 000
Total Général	15 600

- La société « UNIMED SA » a signé avec les sociétés « INOX MED », « UNIREST », « SMB », « SENAMED » et « CLEAN ROOM PROJECT » une convention d'avance et de refacturation des charges d'assurance Groupe à travers de laquelle, la société « UNIMED SA » supporte la prime relative à l'adhésion du personnel de sociétés « INOX MED », « UNIREST », « SMB », « SENAMED », et « CLEAN ROOM PROJECT » et procède à sa refacturation annuellement au titre de participation aux frais de contrat d'assurance groupe.

Les montants refacturés par la société « UNIMED SA » au cours de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Société	Montant HT
INOX MED	6 180
UNIREST	7 352
S M B	7 223
SENAME	8 341
CLEAN ROOM PROJECT	6 396
Total Général	35 492

- La société « UNIMED SA » a facturé la quote-part des frais de télécommunication aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT » et « UNIREST » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT
INOX MED	1 204
UNIREST	1 094
CLEAN ROOM PROJECT	1 260
Total Général	3 558

- La société « UNIREST » fournit à la société « NIPPOMED » des prestations de restauration de son personnel. Au 31 décembre 2025, la charge enregistrée chez la société « NIPPOMED » s'élève à 464 DT HTVA et le compte fournisseur « UNIREST », présente un solde créditeur de 664 DT.
- Au 31 décembre 2025, le compte courant « CLEAN ROOM PROJECT » chez la société « Nippomed » présente un solde créditeur de 6.926 DT correspondant à des opérations d'alimentation de caisse de 3.000 DT ainsi qu'à des règlements de salaires de 3.926 DT.
- Au cours de l'exercice 2025, la société « UNIREST » a réglé, à la place de la société « Nippomed », des salaires d'un montant de 8.864 DT. Au 31 décembre 2025, ce montant n'a pas encore été remboursé.
- Au cours de l'exercice 2025, la société « SENAMED » a réglé, à la place de la société « Nippomed », des salaires d'un montant de 3.926 DT. Au 31 décembre 2025, ce montant n'a pas encore été remboursé.
- Au 31 décembre 2025, le compte courant de deux des administrateurs de la société Unimed, chez la société « Nippomed » présente un solde créditeur de 2.251 DT.
- Au 31 décembre 2025, le compte courant de la société « PREMIUM HOLDING » chez la société « Nippomed », présente un solde créditeur de 40 DT correspondant au règlement, pour le compte de la société « Nippomed », des frais relatifs au Registre National des Entreprises.

Les soldes des parties liées au 31 décembre 2025, chez la société Unimed sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Société	Solde fournisseurs	Débiteurs divers	Créditeurs divers	Solde total
UNIREST	(63 310)	18 991	-	(44 319)
S M B	(40 541)	14 409	-	(26 132)
I S S I S	-	4 315	-	4 315
SENAMED	141 212	24 580	-	165 792
CLEAN ROOM PROJECT	(20 932)	25 891		4 959
INOX MED	-	25 003	-	25 003
SARRA HUILES	-	2 203 155	-	2 203 155
PROMOCHIMICA	-	1 054 215	-	1 054 215
Ridha & Ridha	-	27 379	-	27 379
Ridha Charfeddine	-	-	(114 683)	(114 683)
MEDPACK	(632 366)	-	-	(632 366)
AZ PHARMA	2 468	-	-	2 468
Total Général	(613 469)	3 397 938	(114 683)	2 669 786

Les soldes des parties liées au 31 décembre 2025, chez la société Nippomed sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Société	Solde fournisseurs	Débiteurs divers	Créditeurs divers	Solde total
UNIREST	(664)	-	(8 864)	(9 528)
SENAME	-	-	(3 926)	(3 926)
CLEAN ROOM PROJECT	-	-	(6 926)	(6 926)
RANDA CHEKIR	-	-	(1 065)	(1 065)
PREMIUM HOLDING	-	-	(40)	(40)
Compte courant Actionnaire	-	-	(1 186)	(1 186)
Total Général	(664)	-	(22 006)	(22 670)

VII. Note sur les engagements hors bilan

Unimed

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
Engagements Donnés			
a) Garanties personnelles			
-Aval		Néant	
-Caution		Néant	
-Lettre de crédit		Néant	
b) Garanties réelles			
-Hypothèque	51 140 000	AMEN BANK	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
-Nantissement	65 000 000	AMEN BANK	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise
-Nantissement	3 500 000	STB	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise
-Nantissement	3 000 000	UIB	Un nantissement sur les titres
c) Effets escomptés et non échus	3 051 935	UBCI	
	4 120 353	UIB	
	1 781 112	BTL	
	852 098	ATB	
	11 772 267	AMEN BANK	
d) Créances à l'exportation mobilisées		Néant	
e) Abandon de créances		Néant	
f) Créances Leasing	1 129 580	UBCI	
Total	145 347 345		
Engagements reçus			
		Néant	
Total		-	
Engagements réciproques			
Caution et garantie de marché	3 622 522	UBCI	
Caution et garantie de marché	395 321	AMEN BANK	
Cautions douanières	57 100	UIB	
Cautions douanières	60 000	UBCI	
Cautions douanières	2 185 006	AMEN BANK	
Total	6 319 949		
Total général	151 667 294		

VIII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

La société Unimed SA a reçu en date du 11 décembre 2024, un avis d'une vérification approfondie de sa situation fiscale qui porte sur les impôts et taxes suivants :

Impôts & Taxes	Période
Impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
TCL	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Retenues à la source	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Taxes de Formation Professionnelle	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
FOPROLOS	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Timbre Fiscal	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
FODEC	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Avance sur impôt sur les ventes au profit des personnes PP soumises à l'IR selon le régime forfaitaire dans la catégorie BIC	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	Avril 2020
Contribution Sociale de Solidarité	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023

À la date du 29 octobre 2025, l'administration fiscale a communiqué les résultats du contrôle, faisant ressortir un complément d'impôts et taxes à payer, en principal et intérêts, s'élevant à 5.086.434 DT, dont 2.205.456 DT au titre des pénalités administratives, ainsi qu'une perte de crédit de Taxe sur la Valeur Ajoutée de 362.530 DT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société en date du 12 Décembre 2025 rejetant les principaux chefs de redressement.

À la date du 02 mars 2026, la société a reçu la réponse de l'administration fiscale sur la demande d'opposition formulée par la société et maintenant la plupart des chefs de redressement notifiés initialement. En effet, un seul chef de redressement a été accepté, et son montant est jugé insignifiant par rapport au montant total du redressement fiscal.

À la date du 09 mars 2026, la société a soumis une deuxième opposition et a déposé une demande auprès de la commission de conciliation.

Au 31 décembre 2025, la société a constaté une provision de 4.312.612 DT, représentant la meilleure estimation de la direction permettant de couvrir raisonnablement le risque rattaché audit contrôle.

Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours.

Par ailleurs, le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers consolidés et qui est lié à

des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IX. Note sur les Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

Les informations présentées couvrent notamment :

- Le mode de gouvernance ESG,
- La stratégie et les orientations ESG,
- La gestion des risques et opportunités ESG,
- Les indicateurs ESG qualitatifs jugés significatifs.

SECTION 1 — GOUVERNANCE

La société UNIMED SA n'a pas encore mis en place une gouvernance ESG formalisée et dédiée. Toutefois, la Société témoigne d'une prise de conscience croissante des enjeux ESG, notamment sous l'effet des exigences et des pressions de ses donneurs d'ordres, en particulier ses clients européens avec lesquels elle entretient des relations d'affaires importantes.

Dans ce contexte, les enjeux ESG sont portés opérationnellement par deux fonctions clés :

- **La Direction Générale**, qui assure le pilotage des orientations stratégiques et des dispositifs HSE et qualité, et dont l'implication constitue le principal vecteur de sensibilisation aux enjeux ESG au sein de la Société.
- **Le Département HSE**, qui assure la gestion opérationnelle des enjeux de santé, sécurité au travail, environnement, prévention et conformité réglementaire.

À moyen terme, la Société envisage de mettre en place un dispositif de gouvernance spécifiquement dédié aux enjeux ESG, afin d'assurer une supervision structurée et appropriée des risques et opportunités susceptibles d'avoir un impact financier significatif.

En matière de renforcement des compétences ESG des organes de gouvernance, un membre du Conseil d'Administration, suit actuellement une formation académique de type MBA intégrant des modules dédiés aux enjeux ESG et RSE.

Dans le prolongement de son rôle dans le pilotage des enjeux ESG, la Direction Générale a initié des échanges avec un cabinet externe en vue d'engager la structuration progressive d'une démarche ES

SECTION 2 — STRATÉGIE ESG

La société UNIMED SA évolue dans le secteur industriel pharmaceutique, fortement réglementé et caractérisé par des exigences élevées en matière de qualité, de conformité, de santé et sécurité et de maîtrise des impacts environnementaux.

La Société ne dispose pas encore d'une démarche ESG formalisée en tant que stratégie autonome et structurée. Toutefois, plusieurs initiatives et pratiques existantes constituent une base solide sur laquelle la future stratégie ESG pourra s'appuyer, notamment :

- **Un projet de mise en place des normes ISO 14001** (management environnemental) et **ISO 45001** (management de la santé et sécurité au travail), témoignant d'un engagement concret sur les piliers environnemental et social ;
- Des pratiques opérationnelles structurées en matière de gestion des déchets, de maîtrise des produits chimiques, de prévention des risques industriels et de développement des compétences ;
- Des dispositifs de conformité pharmaceutique (BPF, ISO 13485) qui couvrent indirectement plusieurs dimensions de gouvernance et de maîtrise des risques.

La Société s'engage à moyen terme à formaliser une démarche ESG structurée et intégrée, en s'appuyant sur ces systèmes existants comme fondation.

SECTION 3 — GESTION DES RISQUES

À ce stade, la société UNIMED SA n'a pas réalisé d'analyse des risques spécifiquement dédiée aux facteurs ESG. Les risques à dimension ESG sont appréhendés dans le cadre de la cartographie globale des risques de l'entreprise et de l'analyse des risques par poste de travail réalisée par le Département HSE, qui couvrent notamment les risques industriels, réglementaires et opérationnels.

La Société s'engage à formaliser, en parallèle avec la mise en place de sa démarche ESG, une identification structurée des risques et opportunités ESG significatifs, en s'appuyant sur ces dispositifs existants comme point de départ.

SECTION 4 — INDICATEURS & CIBLES

Les informations présentées ci-après sont exclusivement qualitatives, conformément à l'approche « Comply or Explain » du CMF pour l'exercice 2025.

Pilier Environnemental

La société UNIMED SA accorde une attention particulière à la maîtrise des impacts environnementaux liés à ses activités industrielles et pharmaceutiques. La Société dispose de procédures et de dispositifs opérationnels couvrant notamment :

- La gestion et le tri des déchets dangereux et non dangereux, conformément à la réglementation en vigueur ;
- La maîtrise et le suivi des produits chimiques utilisés dans les processus de fabrication;
- Le suivi des consommations d'eau et d'énergie dans le cadre d'un programme progressif d'optimisation ;

- La prévention des situations d'urgence environnementale à travers des plans d'urgence et des exercices périodiques. Dans le cadre de son projet de certification ISO 14001, la Société vise à renforcer et formaliser progressivement ces pratiques dans un système de management environnemental structuré.

Pilier Social

Les enjeux sociaux de la société UNIMED portent principalement sur la santé et la sécurité au travail ainsi que le développement des compétences des collaborateurs. Ces enjeux sont couverts dans le cadre des politiques et procédures opérationnelles existantes, notamment :

- Des programmes de prévention des accidents et de sensibilisation aux risques industriels, incluant la protection contre les produits dangereux et la sécurisation des équipements de production ;
- Des programmes de formation continue visant le développement des compétences techniques et le renforcement de la culture sécurité ;
- Des dispositifs de communication interne et de consultation des collaborateurs.

Dans le cadre de son projet de certification ISO 45001, la Société vise à renforcer et formaliser progressivement ces pratiques dans un système de management de la santé et sécurité au travail structuré.

Pilier Gouvernance

La société UNIMED SA s'appuie sur des dispositifs structurés de conformité réglementaire et de contrôle interne, notamment :

- Une veille réglementaire active couvrant les exigences pharmaceutiques, HSE et environnementales ;
- Des audits internes et des inspections terrain périodiques ;
- Des procédures opérationnelles documentées et des mécanismes d'amélioration continue.

(*) Conformément à l'approche « Comply or Explain » préconisée par le CMF pour l'exercice 2025, les informations présentées demeurent exclusivement qualitatives. La société UNIMED SA s'engage à renforcer et fiabiliser progressivement son dispositif de reporting ESG afin de permettre une divulgation plus exhaustive lors des exercices futurs.

Tunis, le 18 mai 2026

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société UNIMED SA
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserves

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe UNIMED, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 116.541.995 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 18.600.980 DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle des questions évoquées dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

- La société mère UNIMED SA détient une participation de 17,51% dans le capital de la société PROMOCHIMICA pour une valeur brute comptable de 7.762.600 DT ainsi qu'une avance de 1.054.215 DT en compte courant sur ladite société.

Le 17 octobre 2019, en raison des pertes accumulées depuis la création de la société, le commissaire aux comptes de la société PROMOCHIMICA a convoqué une assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur la situation économique et financière de la société et ses perspectives. Il est à indiquer que la société n'a toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017.

La participation a fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 5.821.950 DT au 31 décembre 2025. L'avance en compte courant n'a, quant à elle, fait l'objet d'aucune provision pour dépréciation.

En l'absence d'une situation financière et comptable récente et d'informations suffisantes et appropriées sur l'activité de la société et ses perspectives, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si la provision pour dépréciation des titres de participation constatée est suffisante et appropriée et si une provision sur l'avance en compte courant est nécessaire.

- Nous n'avons pas reçu toutes les réponses à nos lettres de circularisation adressées aux banques, ni à celles adressées aux avocats de la société. Nous avons mis en place des procédures alternatives, cependant, les réponses manquantes peuvent nécessiter d'étendre nos investigations et de réexaminer nos conclusions.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Les stocks, figurant au bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2025 pour un montant net de 46.451.609 DT, représentent un des postes les plus importants des états financiers consolidés du Groupe UNIMED. La provision sur stocks s'élève au 31 décembre 2025 à 7.366.173 DT.

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;
- Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette et l'estimation des provisions sur stocks.

Observation

Nous attirons votre attention à la note VII aux états financiers consolidés qui indique que la société Unimed SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Les résultats dudit contrôle font ressortir un complément d'impôts et taxes à payer, en principal et intérêts, s'élevant à 5.086.434 DT, dont 2.205.456 DT au titre des pénalités administratives, ainsi qu'une perte de crédit de Taxe sur la Valeur Ajoutée de 362.530 DT.

Au 31 décembre 2025, la société a constaté une provision de 4.312.612 DT représentant la meilleure estimation de la direction permettant de couvrir raisonnablement le risque rattaché audit contrôle.

Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée de manière fiable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous obtenons les éléments probants que nous estimons suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états

financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère UNIMED SA.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Conseil Audit Formation

Société Général Audit

Abir Matmti

Ahmed Ayadi